



École Saint-Pierre-Claver

Conseil d'établissement (séance ordinaire)

Procès-verbal de la 4^e séance de l'année scolaire 2025-2026

Montréal, le 19 janvier 2026 | 18 h 15

2110, boulevard Saint-Joseph Est, Montréal

1. Ouverture de la séance / vérification du quorum (18 h 22)

La présidente, Geneviève Gagné, déclare la séance ouverte à 18 h 22.

Membres présentes : Geneviève Gagné (présidente et parent), Isabelle Périard (direction), Nathalie Migneault (SDG), Audrey Sloan et Julie Gaudet (professeures), Junie Muyle, Esther Riendeau et Véronique Desjardins (parents).

Assiste également à la séance : Paola Vergara pour l'OPP.

1.1 Mot de la direction (18 h 22)

C'est important de continuer dans la bonne communication, comme on l'a fait depuis le début de cette année scolaire. De nous assurer de bien cadrer nos rencontres de CE pour éviter que ce soit de longues rencontres pour nous tous.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour (18 h 23)

On va déplacer le point OPP plus haut dans l'ordre du jour, pour permettre à Paola de partir avant la fin de la rencontre. Le point était à 12.4. On le met à 5, on déplace aussi le point Levées de fonds du point 9 au point 6, et ensuite on déplace tout le reste vers le bas.

Esther propose l'adoption avec cette modification.

Véronique approuve.

3. Approbation du procès-verbal de la séance du 25 novembre 2025 (18 h 25)

Myriam avait rédigé le procès-verbal.

Geneviève propose l'adoption.

Julie approuve.

4. Suivis de la séance du 25 novembre 2025 (18 h 30)

4.1 Antécédents judiciaires

On réfléchit à comment demander les antécédents judiciaires des parents. On s'entend pour que *la direction envoie un formulaire aux parents à la rentrée*, en leur demandant de faire vérifier leurs antécédents *s'ils souhaitent être sur une liste* de parents bénévoles pour l'année scolaire.

On ramène le sujet des parents bénévoles au bal de la Saint-Valentin de l'OPP. Comme l'exigence est de faire vérifier les antécédents des parents qui sont en présence des enfants *cinq fois ou plus*, ils n'ont pas à le faire juste pour être bénévoles au bal, *pourvu qu'ils ne soient pas seuls avec un élève dans le cadre du bal*.



École Saint-Pierre-Claver

Conseil d'établissement (séance ordinaire)

Procès-verbal de la 4^e séance de l'année scolaire 2025-2026

Montréal, le 19 janvier 2026 | 18 h 15

2110, boulevard Saint-Joseph Est, Montréal

4.2 Photos de classe

On a reçu les documents de deux entreprises : Pomme verte et EnfantsClik. Junie va analyser les offres qu'on a reçues et faire un compte rendu aux autres membres parents.

Mme Périard précise que pour avoir des choix sur la date de la prochaine photo, il faut choisir la compagnie et réserver notre date *au plus tard en mars*. Il faudrait donc qu'à la prochaine rencontre du CE (le 17 février) on choisisse une compagnie.

4.3 Retour sur les portes ouvertes du 8 décembre 2025

L'équipe école avait bien été consultée. Deux plages horaires ont été offertes pour cette journée portes ouvertes : de 9 h à 10 h et de 13 h à 14 h. Une vingtaine de parents se sont déplacés. Ils ont semblé très satisfaits. Une élève de 6^e année est venue parler aux parents et a répondu à leurs questions. Les parents ont visité l'école.

Parmi les parents présents, quatre voulaient inscrire leur enfant en libre choix en maternelle 4 ans, ce qui est interdit par le CSSDM. Est-ce que ça a amené des inscriptions qu'on n'aurait pas eues autrement? Dur à dire. Pourtant, tous s'entendent pour dire que c'est une activité à refaire chaque année.

4.4 Code du parent ?

Les membres parents s'engagent à se pencher sur la création d'un cahier du parent. On va rédiger une ébauche à présenter aux autres membres du CE. Après la proposition de l'ébauche à la prochaine rencontre du CE, les enseignants du CE feront approuver le cahier du parent par l'équipe école. En vrac, voici ce qui devrait se retrouver dans ce cahier :

- Comment s'adresser à l'équipe école en cas de désaccord? Code de vie du parent (le placer en premier);
- Où se trouvent les objets perdus?
- Qu'arrive-t-il lorsque mon enfant est en retard le matin?
- Que dois-je faire si je dois aller chercher ou conduire mon enfant à l'école durant la journée pour un rendez-vous?
- Les recommandations sur l'habillement extérieur du service de garde;
- Comment faire pour être bénévole à l'école? Vérification des antécédents;
- Offre de cours parascolaires;
- Calendrier scolaire.

Les parents du CE feront aussi une proposition d'affiches sur la politesse de la part des parents afin de sensibiliser les parents à l'usage de la communication non violente.

On décide d'offrir le cahier du parent selon ces modalités :

- imprimé pour le bienvenue à la maternelle (mai),
- PDF pour tous les parents de l'école.



École Saint-Pierre-Claver

Conseil d'établissement (séance ordinaire)

Procès-verbal de la 4^e séance de l'année scolaire 2025-2026

Montréal, le 19 janvier 2026 | 18 h 15

2110, boulevard Saint-Joseph Est, Montréal

5. OPP

Paola est là pour nous donner des nouvelles de l'OPP.

5.1 Retour sur le Marché de Noël

L'OPP a fait un gain approximatif de 1515 \$. C'est un peu moins que l'an passé. L'OPP ne comprend pas vraiment pourquoi le gain est moins élevé, parce qu'il y avait plus de choix. Paola reconnaît que le vin, pour préparer le vin chaud, a coûté cher. Ça a été une grosse dépense. Le marché a été très très apprécié. Les exposants ont aimé leur expérience. L'OPP a recueilli de leur part, comme entendu au préalable, des cadeaux qui seront mis dans des paniers, paniers qui serviront à faire un tirage lors du bal de la Saint-Valentin. C'était beaucoup plus simple de faire le marché à l'intérieur (contrairement à l'an dernier où il avait eu lieu à l'extérieur).

5.2 Bal de la Saint-Valentin (en préparation)

L'OPP cherche des bénévoles. Le bal aura lieu à l'école Jeanne-Mance, comme d'habitude, le vendredi 13 février 2026. La Régie des alcools, des courses et des jeux a changé ses règles d'obtention d'un permis de vente d'alcool lors d'un événement, et Paola n'est pas sûre que l'OPP pourra servir de l'alcool cette année lors du bal.

5.3 Minidoux

L'OPP a déboursé un montant pour offrir une pièce de théâtre aux élèves du préscolaire : Minidoux. Ce montant a été remboursé à l'OPP par la suite, car la dépense a été prise en charge par le « volet parents » de la maternelle 4 ans.

5.4 Sortie des finissants

Paola a demandé à l'OPP d'offrir de donner 2000 \$ pour payer une partie du voyage des finissants (6^e année) à la fin de l'année scolaire, afin de diminuer la facture refilée aux parents de chaque élève. Les élèves de 6^e année iront à Québec en autobus, une journée, avec leurs enseignants. Les membres de l'OPP sont d'accord pour faire cette dépense de 2000 \$.

Paola est venue demander l'accord du CE pour faire cette dépense. Les membres du CE sont d'accord.

Audrey propose.

Geneviève approuve.



École Saint-Pierre-Claver

Conseil d'établissement (séance ordinaire)

Procès-verbal de la 4^e séance de l'année scolaire 2025-2026

Montréal, le 19 janvier 2026 | 18 h 15

2110, boulevard Saint-Joseph Est, Montréal

5.5 Conférence sur les drogues

Paola a un autre projet à proposer. L'OPP aimerait qu'une conférence sur les drogues soit offerte aux élèves du 3^e cycle. Ce sujet est abordé au secondaire, mais force est d'admettre que les élèves y sont exposés avant leur entrée au secondaire.

Mme Périard dit que Annie Bernard, la policière sociocommunautaire, donne ce genre d'atelier dans les classes. Audrey et Julie vont amener la proposition de l'OPP à la prochaine rencontre des enseignants la semaine prochaine. *Elles rapporteront le désir de l'équipe école à ce sujet à la prochaine rencontre du CE.*

5.6 Ateliers sur la sexualité

Junie rebondit sur la question des drogues : est-ce qu'on pourrait aussi offrir des ateliers portant sur la sexualité?

Véronique propose : Maude Painchaud Major offre ce genre d'atelier. Véronique enverra les coordonnées de Maude à Mme Périard.

5.7 Visite de Sarahmée (Une chanson à l'école : « Haut les cœurs »)

Paola explique que l'OPP a tenté, depuis le début de l'année, de faire venir à l'école Sarahmée, l'artiste derrière la chanson de l'événement Une chanson à l'école. L'OPP paiera cette dépense. Mme Périard indique que Julie Savard, la professeure de musique, avait tenté aussi de la faire venir pour la journée où les élèves ont chanté devant les parents.

Sarahmée a indiqué à l'OPP qu'elle serait disponible pour venir en mars, en avril ou en mai. L'OPP cherche à organiser une activité, de jour, pendant les heures d'école, au cours de cette période. Paola demande aux profs quand est-ce qu'il pourrait y avoir une activité. Junie propose que ça ait lieu dans le cadre de l'événement « Bienvenue à la maternelle », puisqu'il a lieu à la mi-mai. Nathalie propose que les profs choisissent une date lors de la semaine du service de garde, qui a lieu habituellement à la mi-mai. On ne trouve pas les dates exactes. C'est peut-être du 11 au 15 mai (réf. Association québécoise de la garde scolaire).

6. Levées de fonds

6.1 Dictée PGL

Trois enseignantes du 1^{er} cycle, Audrey, Eugénie et Sarah, veulent faire participer leurs groupes à la dictée PGL, de la Fondation Paul-Gérin-Lajoie. Cette fondation œuvre partout au Québec et ailleurs dans la Francophonie (en Haïti et dans plusieurs pays d'Afrique), et récolte des fonds pour redonner aux écoles en difficulté. La Fondation offre la dictée pour les élèves de toutes les années scolaires. Les trois enseignantes qui ont décidé de faire la dictée cette année se voient comme des cobayes. Si ça marche bien, les autres profs de l'école embarqueront probablement l'an prochain. Ça deviendrait un « projet école ».



École Saint-Pierre-Claver

Conseil d'établissement (séance ordinaire)

Procès-verbal de la 4^e séance de l'année scolaire 2025-2026

Montréal, le 19 janvier 2026 | 18 h 15

2110, boulevard Saint-Joseph Est, Montréal

Dans le cadre de cette dictée, on récompense les élèves en fonction du nombre de mots bien écrits : les parents vont donner un montant pour chaque mot bien écrit. Le but est de récompenser les élèves très intellectuels, parce qu'ils travaillent très fort.

Bon pour la classe :

- Ça vient avec une levée de fonds. La moitié du montant récolté va à la Fondation, l'autre moitié revient à la classe et l'enseignante peut l'utiliser;
- Les élèves travaillent un vocabulaire en particulier, choisi chaque année par la Fondation. Le thème de cette année, c'est « sensibilisation aux technologies ».

Les parents reçoivent un « cahier du parent » qui leur explique comment ça fonctionne.

Le CE doit approuver cette levée de fonds pour que les enseignantes puissent aller de l'avant avec leur projet. Audrey indique qu'elles ont reçu l'information à la dernière minute et que ça a été frustrant pour elles de ne pas avoir l'accord du CE dès la première semaine de janvier, car elles auraient voulu informer tout de suite les parents. Geneviève explique qu'on veut éviter d'avoir à faire des approbations par courriel. Ça devient vite lourd : les 13 membres du CE doivent faire une recherche de leur côté pour vérifier si le projet leur semble bon, puis envoyer un courriel pour donner leur réponse. Il n'y a pas de possibilité d'échanger ou de discuter vraiment par courriel. Recevoir 13 courriels d'approbation pour les 13 personnes, ça fait beaucoup. Les rencontres du CE ont lieu tous les mois et il faut s'organiser pour pouvoir faire les demandes à ce moment-là. On comprend que cette année les enseignantes ont reçu l'information tardivement puisqu'elles n'avaient pas fait la dictée auparavant. L'an prochain, on parlera de la dictée PGL au CE de décembre.

Audrey propose.

Esther approuve.

6.2 Soirée cinéma pour financer la classe verte

Les professeurs qui organisent la classe verte de l'an prochain souhaitent faire une 2^e campagne de financement cette année : une soirée cinéma, le vendredi 13 mars 2026. La même soirée avait été organisée l'an passé et ça avait été un succès.

Modalités de la soirée cinéma :

- Film 1 de 18 h 40 à 20 h (pour les élèves de maternelle et du 1^{er} cycle);
- Film 2 de 20 h 15 à 21 h 45 (pour les élèves des 2^e et 3^e cycles);
- Les films n'ont pas encore été choisis;
- La soirée aura lieu au gymnase;
- On utilisera le grand écran qui appartient au service de garde;
- Prix d'entrée : 10 \$, incluant un sac de maïs soufflé.



École Saint-Pierre-Claver

Conseil d'établissement (séance ordinaire)

Procès-verbal de la 4^e séance de l'année scolaire 2025-2026

Montréal, le 19 janvier 2026 | 18 h 15

2110, boulevard Saint-Joseph Est, Montréal

Question des parents du CE : Les parents accompagnateurs doivent-ils s'acheter un billet? Les élèves doivent-ils absolument être accompagnés d'un parent? Mme Périard posera la question et nous répondra par courriel. Paola en profite pour indiquer à Mme Périard que l'OPP a des verres et des ustensiles à donner aux profs si nécessaire pour la soirée cinéma.

Esther a un fichier « Fonds 4/fonds 9 » dans lequel elle note tout ce qui se passe dans les deux fonds. Mme Périard, Oliva (trésorière de l'OPP) et Esther se rencontrent tous les mois pour tenir les fichiers à jour.

Guillaume ne connaît pas encore le montant total nécessaire pour la classe verte de l'an prochain. Le CE devra être mis au courant de ce montant lorsqu'il sera connu.

Les groupes de la prochaine classe verte sont actuellement 711, 301 et 302. Il s'agira des groupes 711, 401 et 402 l'an prochain, quand ils partiront en classe verte.

Véronique fait remarquer que les élèves ne peuvent avoir accès à la classe verte qu'une année sur deux, donc la moitié des élèves de l'école ne vont pas en classe verte. Junie demande si la classe verte ne pourrait pas être offerte à tous les élèves en 4^e année, comme une sorte de rite de passage. Les parents membres du CE demandent comment se passe la classe verte. Les profs et les élèves partent le mercredi, couchent là le mercredi et le jeudi, et reviennent à Montréal (à l'école) le vendredi en fin de journée.

La direction et les enseignantes membres du CE répondent aux parents que c'est à la discrétion de chaque prof d'organiser ou pas un événement comme une classe verte. On ne pourrait pas forcer des profs à organiser une classe verte. On ne pourrait pas non plus organiser des classes vertes avec des parents bénévoles. Ça restera donc offert aux élèves une année sur deux.

Demande d'approbation pour la soirée cinéma :

Esther propose.

Véronique accepte.

7. Correspondance (18 h 55)

On a reçu les offres de photographes, déjà observées au point 4.2. Rien d'autre.

8. Point du public (18 h 56)

Aucun public ce soir.

9. PTRDI : prise 2, avec les bons chiffres (18 h 57)

Mme Périard n'a pas pu avoir les bons chiffres. Ce point doit être reporté à la rencontre du 17 février.



École Saint-Pierre-Claver

Conseil d'établissement (séance ordinaire)

Procès-verbal de la 4^e séance de l'année scolaire 2025-2026

Montréal, le 19 janvier 2026 | 18 h 15

2110, boulevard Saint-Joseph Est, Montréal

10. Sorties éducatives

Pas de sorties éducatives à faire approuver.

11. Fonds 4/9

Ce point aussi doit être reporté à la rencontre du 17 février.

12. Mesure budgétaire dédiée à l'aide aux parents (19 h 45)

Le montant disponible dans le cadre de cette mesure est de 2543 \$.

12.1 Lors de la rencontre de parents « Bienvenue à la maternelle », pendant que les enfants sont en classe avec les enseignants du préscolaire, on offre chaque année une formation du CREP au sujet de l'entrée à l'école, de la transition de la garderie, du CPE voire de la maison vers le milieu scolaire (préscolaire). La formation dure environ une heure. Mme Périard indique que c'est une belle formation qui sécurise beaucoup les parents, surtout quand c'est leur premier enfant à l'école. Esther et Junie abondent dans le même sens. Elles considèrent que c'est une excellente formation.

Esther indique qu'il faudrait mettre en valeur, dans l'invitation à l'événement « Bienvenue à la maternelle », le fait qu'une formation d'une heure sera offerte gratuitement. C'est important de le mentionner pour les parents réalisent ce à quoi ils ont droit!

Cette année, le CSSDM ne finance plus les formations du CREP. Les écoles doivent trouver des fonds pour les payer de leur côté si elles veulent continuer à les offrir.

Mme Périard propose de prendre dans la mesure dédiée à l'aide aux parents 350 \$ + taxes (402,41 \$), soit le montant à payer au CREP, pour pouvoir offrir la formation comme chaque année.

Junie indique que comme c'est le CREP qui donne aussi les formations aux parents des enfants en maternelle 4 ans, ils en parlent au même moment.

$$2543 \$ - 402,41 \$ = 2140,59 \$$$

Comme il faut payer les taxes sur chaque formation, il resterait ainsi de quoi offrir 5 formations du CREP (dépense de 402,41 \$ pour chacune). Ensuite, il resterait 128,54 \$.

Esther propose l'acceptation de la dépense.

Véronique approuve.



École Saint-Pierre-Claver

Conseil d'établissement (séance ordinaire)

Procès-verbal de la 4^e séance de l'année scolaire 2025-2026

Montréal, le 19 janvier 2026 | 18 h 15

2110, boulevard Saint-Joseph Est, Montréal

12.2 Myriam est absente, mais elle a déjà fait quelques recherches sur les formations du CREP pour voir ce qu'on pourrait offrir aux parents de toute l'école. Junie parle aussi de son expérience des formations offertes aux parents des élèves inscrits en maternelle 4 ans.

Junie propose qu'on offre trois dates différentes auxquelles serait donnée une même formation, pour permettre aux parents de s'y inscrire à la date qui leur convient le mieux.

Junie précise qu'il faudra préciser qu'il s'agit d'ateliers participatifs et non pas de conférences. C'est important pour les parents de savoir ce qui les attend afin de leur permettre de faire le bon choix.

Esther suggère qu'on demande à Myriam de nous faire une proposition concrète lors de la prochaine rencontre du CE.

13. Points d'information (20 h 10)

13.1. Direction

13.1.1 Mme Périard indique à Geneviève qu'elle a validé l'activation de la boîte courriel du CE. Geneviève pourra activer elle-même, à présent, la boîte courriel du CE. Geneviève répond qu'elle ne connaît pas l'adresse courriel du CE. Mme Périard suggère à Geneviève d'écrire directement à la personne responsable des boîtes courriel au CSSDM.

13.1.2 Inscriptions pour 2026-2027 (en date du 19 janvier 2026)

Maternelle 4 ans : 12 élèves

Maternelle 5 ans : 36 incluant les 12 élèves actuellement en maternelle 4 ans, donc 24 nouveaux élèves

C'est le CSSDM qui décide de l'acceptation ou non d'enfants en libre choix en maternelle 5 ans. Cette décision sera prise plus tard.

On a l'assurance de pouvoir ouvrir la classe de 4 ans et deux classes de 5 ans.

13.1.3 Mme Périard explique qu'à la prochaine rencontre du CE, la direction parlera d'un nouveau barème, d'un nouveau tableau d'évaluation que les enseignants vont commencer à utiliser. C'est Michel Lacasse, le directeur adjoint, qui doit présenter le nouveau barème au CE (accompagné de Mme Périard). Michel Lacasse n'est pas disponible pour assister à la rencontre prévue le 16 février prochain. Mme Périard demande si le CE accepte de changer la date de la prochaine rencontre du CE pour le mardi 17 février, sans changer l'heure.

On est toutes d'accord.



École Saint-Pierre-Claver

Conseil d'établissement (séance ordinaire)

Procès-verbal de la 4^e séance de l'année scolaire 2025-2026

Montréal, le 19 janvier 2026 | 18 h 15

2110, boulevard Saint-Joseph Est, Montréal

13.2 Personnel enseignant

Les enseignantes n'ont rien de nouveau à mentionner au CE.

13.3 Service de garde

13.3.1 Grille de facturation

Nathalie rappelle que nous avons déjà approuvé la réglementation du service de garde. Il faut envoyer à tous les parents une *rectification de la grille de facturation*. Le changement touche le nombre de jours avant d'appeler une agence de recouvrement en cas de non-paiement : au lieu d'attendre 90 jours de retard, maintenant, l'agence de recouvrement sera mandatée au bout de 75 jours de retard.

13.3.2 Semaine de relâche

Mme Périard indique que les parents ont reçu un sondage pour connaître leurs besoins quant à l'ouverture du service de garde pendant cette semaine. Un seul parent a dit en avoir besoin. Ce n'est évidemment pas suffisant. Le service de garde ne sera donc pas ouvert pendant la semaine de relâche.

13.4 Représentant • e de la communauté

Il n'y a pas de représentant • e de la communauté ce soir.

13.5. Représentant • e au comité de parents

La prochaine rencontre aura lieu le mardi 27 janvier. Junie, la représentante, ne pourra pas y aller, mais Kathia, membre parent substitut au CE, s'est proposée, elle ira donc à sa place et pourra nous faire un compte rendu par la suite.

Geneviève précise que le CSSDM rembourse les frais de gardiennage ou de transport pour ces rencontres, pour aider les parents à s'y présenter.

On est contentes de l'offre de formation pour comprendre la gestion financière des écoles. Junie et Véronique se sont inscrites à la formation du 3 février.



École Saint-Pierre-Claver

Conseil d'établissement (séance ordinaire)

Procès-verbal de la 4^e séance de l'année scolaire 2025-2026

Montréal, le 19 janvier 2026 | 18 h 15

2110, boulevard Saint-Joseph Est, Montréal

13.6 Membres parents

13.6.1 Véronique propose d'organiser à nouveau un salon du livre à l'école cette année avec la librairie de quartier Un livre à soi. On n'a eu que de beaux commentaires des profs l'an passé. Une demande de la part des enseignants : faire le salon dans un endroit plus grand. Mme Périard parlera avec Annie et Sébastien pour voir si on peut avoir le gymnase. Une demande du CE pour justifier le fait qu'on fait venir une librairie en particulier et pas une ou plusieurs autres : Est-ce qu'on pourrait demander à la librairie d'offrir un livre par classe? Ou un livre par cycle, par niveau? On s'entend pour un livre par niveau. Véronique fera la demande aux libraires Olivia et Léo, de la librairie Un livre à soi (1575, avenue Laurier Est, à 650 mètres de l'école).

Améliorations à apporter au carnet offert aux élèves l'an dernier :

- Mettre plus de place, car c'était trop petit pour les élèves du 1^{er} cycle;
- Ne pas mettre le signe de \$.

En gros, le carnet avait été très apprécié!

Les membres du CE sont d'accord pour aller de l'avant avec le projet. Mme Périard tiendra Véronique au courant sur le choix d'une date en mai en fonction des disponibilités du gymnase. Audrey et Julie sonderont l'intérêt des profs et nous donneront des nouvelles à la prochaine rencontre du CE. Le CE s'entend pour faire revenir la librairie Un livre à soi.

13.6.2 Junie remercie la direction pour les efforts de mise en page et de transmission d'information constatés dans l'info-parents de janvier. La couleur du lettrage est à travailler.

13.6.3 Geneviève demande si on a un budget pour avoir de la nourriture durant les rencontres du CE. Mme Périard indique qu'on a 400 \$. On s'entend pour garder 300 \$ pour la fête de fin d'année du CE. Mme Périard dépensera dorénavant jusqu'à concurrence de 25 \$ par rencontre pour apporter des grignotines qui nous soutiendront pendant les rencontres.

13.6.4 On réalise aussi qu'on n'a pas de rencontre du CE prévue en mars. On décidera le 17 février si on a besoin d'une rencontre en mars.

14. Levée de la séance (20 h 40)